

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE
COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-MAURIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Département de la Savoie
Arrondissement de Saint Jean de Maurienne
Canton de St Jean de Maurienne

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12
Nombre de Présents : 10
Nombre de Votants : 11
Date de la convocation : 28 NOVEMBRE 2023
Date de l'affichage : 28 NOVEMBRE 2023

Envoyé en préfecture le 06/12/2023
Reçu en préfecture le 06/12/2023
Publié le 06/12/2023
ID : 073-217302785-20231204-2023_69-DE



Votes pour : 10
Votes contre : 0
Abstention : 1

Séance ordinaire du QUATRE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS

L'an Deux Mil Vingt-Trois, le quatre décembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de St Rémy de Maurienne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONDET Bertrand, Maire.

Présents : Mmes CORTESE Marie-Andrée, CORVAL Corinne, NEYROUD Aurélie, RANCUREL Marie-France et Mrs BALANSARD François, MARTINATO Jean-Marc, MONDET Bertrand, PERREAU Sébastien, ROCHETTE Christian et ROL Yves

Absents : Mme BORONAT Virginie procuration à Mme CORVAL Corinne
M. PELLISSIER Mathieu

M. MARTINATO Jean-Marc a été désigné secrétaire.

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS REMILIENNES 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour et 1 abstention :

- **VOTE** les subventions aux associations Rémiliennes suivantes au titre de l'année 2023 :

AGIRE	100.00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	500.00
MODELE CLUB MAURIENNAIS	100.00
PETANQUE SECTION JEUNES	500.00
SOU DES ECOLES	500.00
US FOOTBALL	2 000.00
SI ON CHANTAIT	100.00
G TRAIL	250.00
TOTAL	4 050.00

- **AUTORISE** le comptable de la collectivité à effectuer les paiements correspondants.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme

M. Bertrand MONDET,
Maire



M. Jean-Marc MARTINATO,
Secrétaire de séance